

POSTES SPECIALISES DANS L'ASH MOUVEMENT PRINCIPAL 2022

Les enseignants souhaitant postuler sur des postes spécialisés en milieu hospitalier ou établissement sanitaire, en milieu pénitentiaire, en établissement et/ou service spécialisé (médico-social, CMPP, EREA) ou comme référent de scolarité (ERSEH), conseillers pédagogiques ASH, professeurs-ressource et cellule ASH DSDEN, **doivent impérativement prendre contact avec l'IEN ASH et le directeur de l'établissement spécialisé demandé.**

Coordonnées des IEN ASH

IEN ASH OUEST Mme Marie-Hélène LE MERCIER responsable des dossiers ESMS et PEJS 04.90.49.01.78

IEN ASH EST Mme Anne-Lorraine MAHUSSIER responsable des dossiers Segpa/Éréa, hôpitaux, enseignement en milieu pénitentiaire 04.42.21.12.99

IEN ASH MARSEILLE Mme Valérie MAUREL responsable des dossiers ULIS et ERSEH 04.91.99.68.16

CT ASH13 Mme Magali BASSET responsable du SEI 04.91.99.67.29

- Conditions d'exercice particulières liées à l'implantation de certains postes :

Les deux postes du SESSAD Le Verdier, sont implantés administrativement sur Cabannes mais l'exercice des fonctions se fait au sein des UEE : implantée pour l'une à Sénas avec déplacements sur les communes de Cabannes, Saint Rémy et environs, implantée à Arles pour la seconde avec déplacements sur les communes de Fos, d'Istres, Martigues, Port de Bouc, Miramas, Port Saint Louis et environs.

Attention, les postes implantés en ITEP dans le département peuvent avoir des fonctionnements très différents : en UE à l'interne, en UE externalisée, mais aussi en soutien sur plusieurs écoles et établissements.

Les postes implantés à l'hôpital Valvert fonctionnent à Aubagne, à Allauch et à Marseille.

Les postes de l'unité d'enseignement de l'hôpital Edouard Toulouse de Marseille sont répartis comme suit : CMP Pythéas (13001), CMP Le Clos, CAMSP La Rose et HDJ Saint Jérôme (13013), CMP Villa Jeanne (13014), HDJ Le Viaduc, CAMSP Saint Louis et CMP Saint Louis (13015), CMP Saint André et HDJ Littoral (13016).

- REFERENTS de scolarité- ERSEH :

Cf. fiches de poste ERSEH (et annexe d'implantation des postes), correspondant de scolarisation MDPH, ERSEH SEI

- Implantation des ULIS école à projet spécifique :

- ULIS TSA (Troubles du spectre autistique)

AIX en PCE – EEPU Jules Isaac (0130252D) et EEPU Marcel Pagnol (0132166J)

ARLES – EEPU Cyprien Pilliol (0130310S)

AUBAGNE – EEPU Camp Major (0130346F)

MARSEILLE 03EME - EEPU Antoine de Ruffi (0134320A)

MARSEILLE 04EME – EEPU Chartreux Eugène Cas 2 (0131530T)

MARSEILLE 06EME – EEPU Albert Chabanon (0130683X)

MARSEILLE 09EME – EEPU Cabot (0130693H) et EEPU Mazargues Vaccaro (0131692U)

MARSEILLE 12EME – Centre Esperanza (0130960Y) et EEPU La Figone (0130620D)

MARSEILLE 13EME – EEPU St-Jérôme Village 1 (0130634U) et EEPU St- Jérôme les Lilas (0131652A)

MARSEILLE 14EME – EEPU St- Joseph Micocouliers (1 seule ULIS TSA - 0132192M),

MARSEILLE 15EME – EEPU Arenc Bachas (0133633D), EEPU Castellans les Lions (0131285B)

MARSEILLE 16EME – EEPU Saint André Barnier (0132176V)

MARTIGUES – EEPU Henri Tranchier (1 seule ULIS TSA - 0130970J)

MIRAMAS – EEPU Paul Cézanne (TSA/TFC - 0132713D)

SALON DE PCE – EEPU Crau Bel Air (0131140U) et EEPU Lurian 1 (0131143X)

ST-MITRE LES REMPARTS – EEPU Jean Rostand (0131120X)

VITROLLES – EEPU Lucie Aubrac (0133327W)

- ULIS TFM (Troubles des fonctions motrices) :

MARSEILLE 10 – EEPU Château St-Cyr (0131243F)

- ULIS TFA (Troubles des fonctions auditives) :

AIX en PCE – EEPU Pont de l'Arc (0130250B)

ISTRES – EEPU Elise et Jean Mille (0132513)

MARSEILLE 11 – EEPU Valentine (0130663A)

- ULIS TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages) :

AIX LES MILLES – EEPU Marie Mauron (0130265T)

AUBAGNE – EEPU Pin Vert (0130351L)

MARSEILLE 08EME – EEPU Ste-Anne (0130651M)

MARSEILLE 11EME – EEPU Parette Mazenode (0130601H)

MARSEILLE 15EME – EEPU St- Louis Le Rove (et EEPU Agyalades Oasis) (0131540D)

SALON DE PCE – EEPU Lurian 2 (0131148C)

VITROLLES – EEPU Les Pinchinades (0132804C)